

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 65 (1967)

Heft: 2

Artikel: Les mesures d'urgence de l'aménagement local

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

maisons-tours soient étudiés très sérieusement afin d'éviter que, par de mauvais exemples, leur principe même soit discrédité.

Ce n'est pas sans raison que nous citons l'exemple d'une maison-tour construite près d'une église. Le cas existe bel et bien dans une commune que nous visitons récemment. Comme nous en parlions avec un groupe de personnes, un habitant nous fit remarquer que le propriétaire de la parcelle n'avait fait qu'utiliser les possibilités que lui laissait la législation. Les vrais responsables, disait-il, sont mes concitoyens qui, alors qu'on leur conseillait depuis bientôt quinze ans d'adopter un règlement sur les constructions et un plan de zones, sont restés indifférents. Aujourd'hui la commune dispose de règlements et plans. Mais était-il bien nécessaire que les autorités et les citoyens attendent si longtemps? *ASPAN*

Les mesures d'urgence de l'aménagement local

Les plans d'aménagement local et régional ont pour but, à long terme, de sauvegarder les beautés naturelles et de favoriser le développement des communes. Pour atteindre ce but, il faut prendre des dispositions qui, les structures évoluant sans cesse, nécessitent souvent des recherches approfondies. Ces analyses de structures étant souvent très longues, il faut prendre des mesures pour empêcher une évolution qui rendrait sans objet les études entreprises. Ce sont des mesures d'urgence de caractère général tendant uniquement à éviter des investissements coûteux qui, après coup, se révéleraient inutiles. Illustrons cette distinction entre mesures d'urgence et mesures d'aménagement à long terme par l'exemple suivant. Une commune rurale voit dépérir son activité agricole; des champs sont en jachère, la population jeune quitte le village. L'étude des structures renseignera sur les aménagements à faire afin de rendre à nouveau rentable l'exploitation agricole. Elle serait toutefois vaine si, pendant le temps de l'étude, des constructions venaient s'implanter sur le sol qui fait justement l'objet de l'analyse. Avant de passer aux problèmes de structure, il convient donc, dans tous les cas, d'adopter un règlement sur les constructions et un plan des zones. *ASPAN*

Immer wieder die Ausnutzungsziffer

Die Ausnutzungsziffer bestimmt das Verhältnis der zulässigen nutzbaren Geschoßfläche zur gesamten Grundstückfläche. Bei einem Grundstück mit 1000 m² Flächeninhalt dürfen also die nutzbaren Geschoßflächen bei einer Ausnutzungsziffer von 0,2 200 m², bei einer solchen von 0,4 400 m² und bei 0,6 600 m² betragen. Wenn pro Drei- bis Vierzimmerwohnung eine nutzbare Geschoßfläche von 100 m² erstellt wird, können also auf diesem Grundstück je nach Ausnutzungsziffer zwei, vier oder sechs Wohnungen gebaut werden. Bauinteressenten treten oft für eine möglichst hohe